Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140703-2014_A158-DE
Date de télétransmission : 09/07/2014
Date de réception préfecture : 09/07/2014

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 JUILLET 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A158

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - ZAC communautaire Centre Ancien à Trets – Concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires – Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC 2013)

Le 3 juillet 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy – ALLIOTTE Sophie - AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille - AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe - AUGEY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BENKACI Moussa – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel – ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BACHI Abassia donne pouvoir à BOUDON Jacques – BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – BERNARD Christine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – BURLE Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – DAGORNE Robert donne pouvoir à MANCEL Joël – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy – MALLIE Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MERGER Reine donne pouvoir à AUGEY Dominique – ROLANDO Christian donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SUSINI Jules donne pouvoir à TAULAN Francis – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE AUBRESPY Hervé

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CHAZEAU Maurice – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Prospective Aménagement
Direction des Opérations d'Aménagement
VO

04_1_03

CONSEIL DU 3 JUILLET 2014

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Politique publique : Habitat et politique de la ville

Thématique : Habitat

Objet : ZAC Communautaire Centre Ancien à Trets – Concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires – Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC 2013)
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La réalisation de la ZAC Centre Ancien a été concédée à la SPLA Pays d'Aix Territoires en avril 2011 sur un large périmètre incluant également le secteur Cassin. La ZAC a été supprimée par décision du Conseil le 10 octobre 2013, et la concession clôturée par voie d'avenant afin de poursuivre prioritairement l'opération d'aménagement du centre ancien et de terminer les actions engagées depuis 2004. Il s'agit de présenter le compte rendu annuel d'activités 2013 du concessionnaire à la Collectivité.

Exposé des motifs :

Dans le cadre du traité de concession de la ZAC du Centre Ancien, le concessionnaire est chargé :

- de la maîtrise foncière, y compris par le biais de la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- des formalités légales, réglementaires et techniques liées à la réalisation de l'opération, (procédure Loi sur l'Eau) ;

- de la réalisation des ouvrages et équipements prévus au programme des équipements publics de la ZAC, y compris la remise des équipements à leur gestionnaire respectif ;
- de la commercialisation des lots ;
- de la gestion administrative, financière et comptable de l'opération.

Il est également demandé au concessionnaire de mettre en œuvre une démarche de qualité environnementale sur l'opération.

La SPLA assure donc la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Des instances de suivi ont été mises en place afin d'assurer le contrôle analogue de l'opération par le concédant : il s'agit du comité technique de l'opération qui s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice écoulé et du comité de pilotage.

Par ailleurs, le concédant exerce un contrôle technique, financier et comptable sur l'opération notamment grâce la production d'un compte-rendu annuel conforme à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, l'article 31 du traité prévoit qu'indépendamment des divers documents élaborés dans le cadre de l'opération, le concessionnaire devra produire au plus tard le 15 mai de chaque année un compte-rendu comportant :

- le bilan prévisionnel et le plan de trésorerie actualisé,
- un tableau des acquisitions et cessions foncières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé,
- une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé comparées aux prévisions initiales et sur les prévisions de l'année à venir,
- un rapport spécifique sur la mise en œuvre de la démarche environnementale de l'opération,
- le cas échéant, le bilan de la mise en œuvre des conventions d'avances,
- le cas échéant, un tableau des subventions perçues et des subventions demandées pendant la durée de l'exercice écoulé auprès des autres personnes publiques, ainsi que le compte rendu d'utilisation des subventions perçues,
- un planning d'opération actualisé,
- un rapport sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (expropriation, préemption...).

Depuis avril 2011, la SPLA Pays d'Aix Territoires a donc entamé les missions qui lui sont dévolues. Le rapport présenté au Conseil d'Administration de la SPLA du 21 mars 2014 présente le CRAC 2013.

♦♦♦

Synthèse du Compte Rendu Annuel à la Collectivité

Pour rappel, cette opération poursuivait un double objectif :

- restructurer le centre ancien en terminant les projets engagés dans une première convention,
- réaménager le secteur 4 chemins/Cassin pour y créer du logement.

Il a été décidé en octobre 2013 de supprimer cette ZAC afin de poursuivre prioritairement l'opération du centre ancien engagée depuis 2004.

Compte rendu de l'année 2013

Au cours de cette troisième et dernière année de concession, la SPLA a assuré le suivi des travaux de réhabilitation d'immeubles pour la création de 5 logements sociaux, ainsi que le suivi de la garantie de parfait achèvement des travaux de l'office de tourisme et du centre médical.

La SPLA a également assuré sa mission de gestion des immeubles du stock foncier.

En ce qui concerne les études, le dossier de réalisation de la ZAC et le Programme des Équipements Publics ont été finalisés.

Pour finir, le deuxième semestre a été marqué par la préparation de la clôture de l'opération ZAC Centre Ancien, et la préparation d'une nouvelle concession limitée au Centre du village.

Il est à noter en 2013 un décalage entre le prévisionnel et le réalisé. En effet, concernant les produits, le versement de la participation de la Commune de Trets a été reporté en 2014. La diminution des charges s'explique par l'interruption des études programmées suite à la décision de suppression de la ZAC.

Evolution du bilan

Le bilan prévisionnel de cette opération est stable depuis le démarrage de la concession.

Perspectives 2014

Suite à la décision de suppression de la ZAC et à l'avenant de clôture de l'opération notifié à la SPLA, l'opération sera soldée par un quitus présenté par la SPLA et délibéré par les instances de décisions de la Communauté du Pays d'Aix.

Vous trouverez ci-joint les bilans établis par la SPLA Pays d'Aix Territoires reprenant le réalisé à fin 2013 et le solde de l'opération.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-4 et suivants ;
VU la délibération n°2004-A124 du Conseil Communautaire du 25 juin 2004 déclarant d'intérêt communautaire la création de la ZAC Centre Ancien de Trets ;
VU la délibération n°2010-A189 du Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 créant la ZAC ;
VU la délibération n° 2011_B129 du Bureau Communautaire du 1er avril 2011 concédant l'aménagement de la ZAC centre ancien de Trets ;
VU la délibération n°2013_A166 du Conseil Communautaire du 10 octobre 2013 supprimant la ZAC ;
VU le compte rendu annuel de la collectivité 2013 de la ZAC du centre ancien de Trets ci-joint ;
VU l'avis de la Commission Habitat et politique de la ville du 28 mai 2014 ;
VU l'avis du Bureau communautaire du 19 juin 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2013) de la SPLA Pays d'Aix Territoires relatif à la réalisation de la ZAC centre ancien de Trets ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

PAYS d'AIX Territoires
Société Publique Locale d'Aménagement

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2014

.....

6. **Communauté du Pays d'Aix – Ville de Trets - Concession d'aménagement – ZAC centre ville**

Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2013

Madame GENUA indique que la concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC du Centre ville de TRETS signée par la Communauté du Pays d'Aix et la SPLA Pays d'Aix Territoires a été notifiée le 21 avril 2011.

La ZAC du Centre ville qui s'étend sur une superficie totale d'environ 37 ha, comprend deux espaces urbains aux enjeux d'aménagement distincts, le Centre ancien et le secteur René Cassin - Quatre chemins.
En 2013, il a été fait le constat que les projets d'aménagement de ces deux entités étaient de nature et de durée de réalisation différentes et, qu'à ce titre, il convenait de les dissocier et de poursuivre prioritairement l'opération de restructuration du Centre ancien.

Le Conseil Communautaire, en sa séance du 10 octobre 2013, a donc décidé, en accord avec la Ville de TRETS, de supprimer la ZAC Centre Ville et de résilier la convention d'aménagement afférente. Cette dernière a fait l'objet d'un avenant de clôture, notifié le 5 décembre 2013.

La troisième et dernière année de la concession s'est donc organisée autour des éléments suivants :

- Finalisation du dossier de réalisation de la ZAC et transmission pour approbation au concédant et à la ville de Trets, en janvier 2013.
- Organisation de la suppression de la ZAC et de la clôture de la concession avec la mise en place d'une nouvelle opération d'aménagement portant sur le centre historique (2ème semestre 2013).
- Suivi de la garantie de parfait achèvement des travaux d'aménagement du garage Mège, situé à l'angle du boulevard Vauban et de l'avenue Mirabeau, en centre médical, office de tourisme et extension du jardin des Remparts.
- Suivi des travaux de réhabilitation des immeubles 4 et 6 rue Gasquet vendus à la SCI Doje Soiserol avec un programme de 5 logements sociaux PLS.
- Gestion des immeubles du stock foncier, notamment des 12 logements « tiroirs » occupés, du jardin des remparts et des parcelles vacantes de la synagogue médiévale.
- Engagement du transfert du jardin des remparts à la ville de Trets.

CHARGES

- Action foncière et les acquisitions foncières :
  Aucune acquisition n'a été réalisée en 2013, et ce tel que prévu dans le CRAC précédent.
  Des frais de taxes foncières ont été réglés pour un montant de 8 286 € HT.
- Etudes préalables :
  Les études relatives au dossier de réalisation de la ZAC ont coûté 8 000 € HT.
- Travaux et honoraires :
  En 2013, les travaux et honoraires ont atteint 47 816 € HT, dont une partie pour la transformation du garage Mège en centre médical, office de tourisme et extension du jardin des remparts et l'autre partie pour l'entretien des logements loués, 31 rue Lemée, 18 rue du 1er Mai, 10 rue Borde et 13 rue Clérion.
- La gestion immobilière et locative :
  Au 31.12.13, la SPLA Pays d'Aix Territoires gérait 25 immeubles ou parcelles, parmi lesquels :
  - 10 immeubles d'habitation, dont 4 occupés - comprenant 12 logements - et 6 vacants,
  - 15 parcelles en état de terrain nu ou aménagé.
- Le recouvrement des loyers a connu des difficultés concernant une famille et un locataire.
- Le montant total des loyers perçus au 31.12.13 était de 24 918 €.

Conclusion pour les charges

Les charges de 2013 se sont élevées à un montant total de **343 438 € HT**.
Dans le bilan précédent, les charges étaient prévues pour 2013 à hauteur de 432 409 € H.T. L'écart s'explique par l'interruption des études prévues pour la réalisation des équipements de la ZAC.

PRODUITS

Les produits en 2013 sont provenus de la participation de la CPA et des loyers.

- Cessions :
  Une cession a eu lieu en 2013, l'immeuble 1 rue Féraud, dont l'acte a été signé le 11 juillet.
  Le montant de la cession est de 230 000 €.
  Les contacts préalables avec des acquéreurs ont concerné les immeubles rue Brossolette et 4 rue Magenta.
- Participation de la Communauté :
  La participation de la CPA pour l'année 2013 a été versée le 10 octobre pour un montant de 600 000 €.
- Avance de trésorerie de la Communauté :
  Concernant l'avance de trésorerie, la CPA l'a versée début 2013 pour un montant de 1 200 000 €. Elle a été remboursée fin 2013.
- Subventions de collectivités :
  Aucune subvention n'a été réglée ni sollicitée à ce stade de l'opération.

Conclusion pour les produits

Les produits de 2013 se sont élevés à un montant total de **888 801 € H.T.**
Dans le bilan précédent, les produits étaient prévus pour 2013 à hauteur de 1 069 018 € HT ; ce montant n'a pas été atteint essentiellement du fait de l'absence de paiement par la Ville de sa participation relative aux travaux d'office de tourisme et de permanence médicale.

EN CONCLUSION

Le nouveau bilan global, avec 4 M€ en dépenses et 5,179 M€ en recettes est notablement réduit par rapport au bilan précédent, du fait de l'interruption anticipée de l'opération.

Ce nouveau bilan global fait ressortir un solde d'exploitation de 1 174 445 € à restituer au concédant.

L'arrêt définitif des comptes fera l'objet d'un quitus, en début 2014, soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Extrait certifié conforme
au procès verbal du Conseil
d'Administration de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

Le Directeur
Jean-Louis VINCENT

CR LC05 Zac Centre Ville de Trets

Concession - Constaté € H.T - Arrêté au 31/12/2013

Ligne	Intitulé	Bilan Approuvé	Réalisé Total	Fin 2013 Année	2014 Année	Bilan Nouveau	Ecart
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-2	956 425	956 425	218 018	1 174 443	1 174 445
	DEPENSES	31 411 676	4 003 787	4 003 787	1 000	4 004 787	-27 406 889
1	ETUDES	97 660	25 835	25 835		25 835	-71 825
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	16 640 513	2 635 760	2 635 760		2 635 760	-14 004 753
3	TRAVAUX	8 707 934	519 787	519 787	1 000	520 787	-8 187 147
4	HONORAIRES	1 734 406	93 453	93 453		93 453	-1 640 953
5	FRAIS DIVERS	579 222	52 754	52 754		52 754	-526 468
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS						
7	CHARGES FINANCIERES	770 475	1	1		1	-770 474
8	REMUNERATIONS	2 881 466	676 198	676 198		676 198	-2 205 268
9	Reprise TVA						
	RECETTES	31 411 674	4 960 212	4 960 212	219 018	5 179 230	-26 232 444
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	16 740 000	460 000	460 000		460 000	-16 280 000
2	PARTICIPATIONS	12 301 513	4 357 513	4 357 513		4 357 513	-7 944 000
3	SUBVENTIONS	2 209 200			219 018	219 018	-1 990 182
4	AUTRES PRODUITS	130 486	78 341	78 341		78 341	-52 145
5	PRODUITS FINANCIERS	30 475	64 358	64 358		64 358	33 883
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS						
9	Reprise TVA						
	FINANCEMENT		1 200 000	1 200 000	-1 200 000		
	AMORTISSEMENTS	15 400 000	3 200 000	3 200 000	1 200 000	4 400 000	-11 000 000
1	EMPRUNTS (REMBOURSEMENT)	3 000 000					-3 000 000
2	AVANCES (REMBOURSEMENT)	12 400 000	3 200 000	3 200 000		3 200 000	-9 200 000
3	TRESORERIE (SORTIES)				1 200 000	1 200 000	1 200 000
	MOBILISATIONS	15 400 000	4 400 000	4 400 000		4 400 000	-11 000 000
1	EMPRUNTS (ENCAISSEMENTS)	3 000 000					-3 000 000
2	AVANCES (ENCAISSEMENTS)	12 400 000	3 200 000	3 200 000		3 200 000	-9 200 000
3	TRESORERIE (ENTREES)		1 200 000	1 200 000		1 200 000	1 200 000
	TRESORERIE				1 174 443	1 174 443	

Le Conseil d'Administration approuve le présent compte rendu à la collectivité.

Le Directeur
Jean-Louis VINCENT

EHC CH

Z.A.C du centre-ville de TRETS

COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2013

TABLEAU DETAILLE DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Réalisées pendant l'exercice 2011

N°	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition				Prix	
	Nature	Surface au sol	Dénomination	Nom	Adresse	AMI Accord	PRE Accord	EXP Jug.	Acte Notarié	Principal	IC
1	Immeuble entier R+1	42 ca	Parcelle cadastrée section AB n°457 située rue Brossolette	C.P.A		X			7.07.11	voir page suivante	
2	Immeuble entier R+1	45 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 458 située rue Brossolette								
3	Immeuble entier R+3	61 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 182 située 18 rue du Premier Mai								
4	Immeuble entier R+3	1 a 58 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 141 située 31 rue Lemée								
5	Immeuble entier R+2	84 ca	Parcelle cadastrée section AC n° 80 située 13 rue Clérion								
6	Terrain nu	20 ca	Parcelle cadastrée section AB n°364 rue Ledru Rollin								
7	Terrain nu	31 ca	Parcelle cadastrée section AB n°370 rue Grande Pujade								
8	Immeuble entier R+3	73 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 270 située 10 rue Borde								
9	Immeuble entier R+3	47 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 353 située 6 rue Gasquet								
10	Immeuble entier R+3	78 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 354 située 4 rue Gasquet								

Réalisées pendant l'exercice 2011 (suite)

N°	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition				Prix	
	Nature	Surface au sol	Dénomination	Nom	Adresse	AMI Accord	PRE Accord	EXP Jug.	Acte Notarié	Principal	IC
11	Terrain nu	7 a 90 ca	Parcelle cadastrée section AB n°284 située boulevard Vauban	C.P.A		X			7.07.11	2357513	
12	Terrain nu	4 a 25 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 287 Bd Vauban								
13	Terrain nu	10 a 23 ca	Parcelle cadastrée section AB n°756 7 avenue Mirabeau								
14	Terrain nu	22 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 93 Impasse Blanqui								
15	Terrain nu	12 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 101 rue Paul Bert								
16	Terrain nu	30 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 102 rue Paul Bert								
17	Terrain nu	5 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 103 rue Paul Bert								
18	Immeuble entier R+2	57 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 109 rue Paul Bert								
19	Immeuble entier R+3	46 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 121 3 bis rue Paul Bert								
20	Terrain nu	32 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 656 Impasse Blanqui								
21	Immeuble entier R+2	123 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 105 9 rue Paul Bert								
22	Immeuble entier R+1	71 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 108 7 rue Paul Bert								

Réalisées pendant l'exercice 2011 (suite et fin)

N°	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition				Prix	
	Nature	Surface au sol	Dénomination	Nom	Adresse	AMI Accord	PRE Accord	EXP Jug.	Acte Notarié	Principal	IC
23	Immeuble entier R+2	58 ca	Parcelles cadastrée Section AB n°446 4 rue Magenta	C.P.A		X			7.07.11	voir page précéd.	
24	Terrain nu	52 ca	Parcelle cadastrée section AB n° 766 rue Paul Bert								
25	Immeuble entier R+1 et terrain	287 ca*	Parcelle cadastrée Section AC n° 2 1 rue Féraud	M. GERBINO	20 ch. Gilles Borel 13100 Aix en Provence	X			8.12.11	240 000	

* 286 ca suivant géomètre

Réalisées pendant l'exercice 2012

N°	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition				Prix	
	Nature	Surface au sol	Dénomination	Nom	Adresse	AMI Accord	PRE Accord	EXP Jug.	Acte Notarié	Principal	IC
				NEANT							

Réalisées pendant l'exercice 2013

N°	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition				Prix	
	Nature	Surface au sol	Dénomination	Nom	Adresse	AMI Accord	PRE Accord	EXP Jug.	Acte Notarié	Principal	IC
				NEANT							

Z.A.C du centre-ville de TRETS

COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2013

TABLEAU DETAILLE DES CESSIONS IMMOBILIERES

Réalisées pendant l'exercice 2011

N° d'ordre	BIENS			Nouveaux propriétaires		Modalités de cession / date				Prix
	Nature	surface	dénomination	Nom	adresse	PV	CO	CS	acte notarié	
1	Immeuble entier R+2	78 ca	4 rue Gasquet AB n° 354	SCI Doje Soisero	400 ancien ch. de Peynier 13530 Trets		13.10.10		21.11.11	230 000 €
2	Immeuble entier R+2	47 ca	6 rue Gasquet AB n° 353							
			n° cadastre			*PV:promesse de vente*	*CO:compromis de vente*	*CS:conditions suspensives*		

Réalisées pendant l'exercice 2012

N° d'ordre	BIENS			Nouveaux propriétaires		Modalités de cession / date				Prix
	Nature	surface	dénomination	Nom	adresse	PV	CO	CS	acte notarié	
					NEANT					
			n° cadastre			*PV:promesse de vente*	*CO:compromis de vente*	*CS:conditions suspensives*		

Réalisées pendant l'exercice 2013

N° d'ordre	BIENS			Nouveaux propriétaires		Modalités de cession / date				Prix
	Nature	surface	dénomination	Nom	adresse	PV	CO	CS	acte notarié	
3	Immeuble entier R+1	257 ca	1 rue Féraud AC n° 156	M. Mollari Mme Merandi	28 B rue V. Hugo 13530 Trets		8.11.12		11.07.13	230 000 €
			n° cadastre			*PV:promesse de vente*	*CO:compromis de vente*	*CS:conditions suspensives*		

Z.A.C du centre-ville de TRETS

COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2013

RAPPORT SPECIAL RELATIF A L'EXERCICE DE PREROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE

Référence de l'acte accordant la délégation :

N° d'ordre	Acte

Réalisé pendant l'exercice 2011

N° d'ordre	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition			Prix	
	Nature	Surf. au sol	Dénomination	Nom	Adresse	PRE accord	EXP jug.	Acte notar.	Principal	IC
-				NEANT						

Réalisé pendant l'exercice 2012

N° d'ordre	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition			Prix	
	Nature	Surf. au sol	Dénomination	Nom	Adresse	PRE accord	EXP jug.	Acte notar.	Principal	IC
				NEANT						

Réalisé pendant l'exercice 2013

N° d'ordre	Biens			Anciens propriétaires		Modalités d'acquisition			Prix	
	Nature	Surf. au sol	Dénomination	Nom	Adresse	PRE accord	EXP jug.	Acte notar.	Principal	IC
				NEANT						

2014_A158

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - ZAC communautaire Centre Ancien à Trets – Concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires – Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC 2013)

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	87
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	87
Majorité absolue	44
Pour	87
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

08 JUIL. 2014